

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/13-587-1444 du 04/02/2013

MISE EN PLACE DES JURYS DES CONCOURS ACADEMIQUES DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS - SESSION 2013

Destinataires : Tous les destinataires

Dossier suivi par : M. GUYON - Chef de bureau de l'organisation des concours - Tél : 04 42 91 72 07 -
Mme GREPON - Gestionnaire des concours administratifs - Tél : 04 42 91 72 13 - Fax : 04 42 38 73
45

L'organisation des concours déconcentrés de recrutement des personnels administratifs nécessite des correcteurs et interrogateurs compétents, motivés et en nombre suffisant pour participer aux travaux des différents jurys.

Je vous serais donc obligé d'assurer une large diffusion de cette circulaire dans les services et les établissements auprès des **personnels administratifs de catégorie A, et de catégorie B** (pour les concours de catégorie C) susceptibles de participer à la correction des épreuves écrites et aux interrogations des épreuves orales des différents concours et examens professionnels organisés au niveau académique à la session 2013 (examen professionnel de secrétaire administratif de classe exceptionnelle et de classe supérieure, concours interne de SAENES de classe normale, concours externes communs de secrétaire administratif et d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, recrutement réservé sans concours d'adjoint administratif de 2ème classe).

Les personnels souhaitant participer aux travaux des jurys comme membres interrogateurs et/ou correcteurs devront remplir la fiche de candidature ci-jointe en annexe 1. Ils veilleront également à bien renseigner les rubriques concernant les adresses administratives les coordonnées téléphoniques directes ainsi que les adresses de messagerie électronique, afin de pouvoir être rapidement contactés par les services de la DIEC.

Les candidatures, revêtues de l'avis des supérieurs hiérarchiques, devront me parvenir dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant le **1^{er} mars 2013**.

Je vous demande d'apporter un soin tout particulier à cette opération de recensement, en sensibilisant l'ensemble des personnels à cette mission prioritaire du service public, qui commence avec le recrutement des fonctionnaires.

Je vous remercie par avance de votre collaboration.

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS SESSION 2013
A RETOURNER AVANT LE 1^{er} MARS 2013 RECTORAT DIEC 2.04 - A l'attention d'A. GUYON**

.....
Nom : Prénom :
Grade : Diplôme le plus élevé (discipline/spécialité) :
Fonctions exercées
Etablissement d'exercice (avec adresse précise) :
Tél. professionnel : Tél. personnel : Courriel (obligatoire) :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- déclare n'assurer aucune préparation aux concours choisis dans une structure publique ou privée- être disponible pour participer aux séances de formation et pour participer aux travaux des jurys de la session 2013- se porte volontaire pour participer aux corrections/ interrogations pour les épreuves suivantes |
|--|

.....
- SAENES interne de classe normale :

ADMISSIBILITE : Corrections : date prévisionnelle le 29 avril 2013

- Epreuve de cas pratique avec une mise en situation d'un dossier documentaire

ADMISSION : Interrogations orales : (date prévisionnelle : semaine n°24)

- Entretien avec le jury (le jury dispose du dossier RAEP du candidat)

- SAENES externe de classe normale:

ADMISSIBILITE : Corrections : date prévisionnelle le 29 avril 2013

- EP1 – Epreuve de cas pratique avec une mise en situation d'un dossier documentaire
- EP2 – série 6 à 9 questions à réponse courte portant au choix du candidat sur :
- Gestion ressources humaines
 - Comptabilité finance
 - Problèmes économiques et sociaux
 - Enjeux de la France contemporaine et Union Européenne

ADMISSION :

- Entretien avec le jury à partir d'un texte court sur un sujet de société en rapport avec le rôle des administrations ou portant sur une politique publique

- ADJAENES de 1^e classe, concours externe

ADMISSIBILITE : Corrections : date prévisionnelle les 21 et 22 mars 2013

- EP1 : Epreuve écrite à partir d'un texte général en la réponse de 6 à 8 questions
- EP2 : Exercices courts de vocabulaire, orthographe, grammaire et mathématiques

ADMISSION :

- Épreuve de mise en situation professionnelle. Dates prévisionnelles : du 10 au 14 juin 2013

- ADJAENES 2^{ème} classe, recrutement réservé sans concours :

- Entretien (la commission dispose d'une lettre de motivation + CV). Dates prévisionnelles : du 10 au 14 juin 2013

- Examens professionnels de SAENES de classe exceptionnelle et de classe supérieure

ADMISSIBILITE : Corrections : date prévisionnelle le 29 avril 2013

- Examen d'un dossier de RAEP (SAENES classe exceptionnelle)
- Rédaction d'une note ou d'une lettre administrative (SAENES de classe supérieure)

ADMISSION : Interrogations orales : (2^{ème} quinzaine de juin 2013)

- Entretien avec le jury (le dossier de RAEP fourni par le candidat est mis à la disposition du jury)

.....
Avis du supérieur hiérarchique.....

Date, signature et cachet